



## Des corbeaux dans une parcelles de maïs : 3000€ de dégats

Par **mano**, le **01/05/2011** à **09:51**

Bonjour,

Mon mari a semé du maïs ; mais tous les jours des dizaines de corbeaux viennent s'alimenter de graines de maïs ; pour l'instant si nous comptons : l'achat des graines, le temps de travail réalisé par un salarié, le prêt du matériel nous pensons que déjà 3000€ sont partis en fumée ! Les canons pour les faire fuir ne donnent aucun résultat.

Des contacts ont été pris avec la société de chasse mais rien a abouti ; on a le sentiment d'être vraiment très seuls ;

Comment résoudre ce problème sans se mettre hors la loi ?

Existe-t-il un recours auprès d'une administration pour faire valoir cette perte importante qui continue tous les jours à augmenter ?

Merci pour vos réponses

Par **mimi493**, le **01/05/2011** à **12:01**

Voyez avec votre assurance professionnelle qui doit prendre en charge la perte d'exploitation selon certains contextes. En quoi l'Etat serait responsable ?